

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTORAT SOCIAL

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA PROTECTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PROTECTION PUBLIQUE

82/686 du 13/7/82/08
DECRE N° /MTPS.DGTFP.DFP/22024
Portant intégration et nomination de
Madame MIZELE née MAITISSA Jeanne Marie
Madeleine dans les cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie I des Services
Sociaux (Enseignement) -

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

- (/ICAS :
- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
 - (/u la loi 25/80 du 13/11/1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
 - (/u la loi n° 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des fonctionnaires ;
 - (/u l'arrêté n° 2067/FP du 21/6/1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 67/304 du 30/9/1967, modifiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 66/35 du 22/5/1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
 - (/u le décret n° 62/130/MF du 9/5/1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 62/195/FP du 5/7/1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
 - (/u le décret n° 62/197/FP du 5/7/1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 62/198/FP du 5/7/1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
 - (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26/3/1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
 - (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24/2/1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
 - (/u le décret n° 74/470 du 31/12/1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 79/154 du 4/4/1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - (/u le décret n° 80/644 du 28/12/1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
 - (/u le rectificatif n° 81/016 du 26/1/1981 au décret n° 80/644 du 28/12/1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
 - (/u le décret n° 81/017 du 26/1/1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
 - (/u la lettre n° 3158/MEN-DGAS-DFAA du 14 Septembre 1981 du Directeur Général de l'Administration Scolaire transmettant le dossier de candidature de l'intéressé ;

DECRETE

